

Communiqué

Les candidats admis au concours (Passerelles) d'accès à la 1^{ère} année et à la 2^{ème} année (voir listes jointes) du cycle ingénieur de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Kenitra (ENSCK) pour l'année universitaire 2022-2023 doivent déposer leur dossier à l'ENSC **les 12 et 13 Septembre 2022 de 10H00 à 12H00**.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera acceptée.

Composition du dossier :

- Attestations originales et copies des diplômes (Baccalauréat, DEUG, DEST, DUT, Licence)
- Relevés originaux des notes,
- Copie de CIN
- Deux photos d'identité
- 60 DHs d'assurance

